

## INTRODUCTION

Le tour d'horizon que nous proposons dans la franc-maçonnerie de cinq territoires situés de part et d'autre des rives de l'océan Indien (Madagascar, La Réunion, l'île Maurice, l'Inde et le Mozambique) s'inscrit dans le contexte du regain des études maçonniques pour la vie des loges dans les colonies françaises<sup>1</sup>, au sujet desquelles le faible intérêt dont elles ont longtemps été l'objet peut surprendre les chercheurs. Outre sa présence importante dans tous les grands empires coloniaux<sup>2</sup>, la franc-maçonnerie revêt en effet deux aspects qui auraient dû favoriser ces études. Le premier est le fait qu'elle s'est très tôt imposée en situation coloniale, comme en témoignent les exemples des deux plus grandes puissances des XVIII et XIX<sup>e</sup> siècles. La franc-maçonnerie, qui a émergé en Angleterre en 1717 puis quelques années après, au milieu des années 1720, dans le royaume de France, est ainsi implantée dès 1730 à Bombay, et dès 1738 en Martinique et dans la colonie de Saint-Domingue où allaient être fondées plus de 20 loges jusqu'au déclenchement de la Révolution de 1791. Cette précocité permettait a priori aux chercheurs d'approcher à travers le prisme maçonnique les mutations des sociétés coloniales sur le temps long. Un second aspect, qui rend encore plus surprenant le faible intérêt dont a été l'objet l'étude des loges coloniales françaises durant 40 ans, réside dans la possibilité précoce de mobiliser deux instruments de travail pour s'intéresser à ces ateliers. Conscients de l'intérêt d'études sur le franc-maçonnage colonial, c'est dès le milieu des 1960<sup>3</sup>, soit quelques années seulement après le début de l'exploitation des riches archives maçonniques déposées à la Bibliothèque nationale de France, que les pionniers de la recherche sur la franc-maçonnerie que furent Daniel Ligou et Alain Le Bihan publièrent des réertoires qui auraient dû servir de support à l'écriture d'une synthèse comparable à celle dont on dispose sur la franc-maçonnerie dans l'empire britannique<sup>4</sup>. Mais ni l'intérêt que présentait la performativité de la présence du fait maçonnique dans le monde colonial, ni l'existence d'outils remarquables qui allaient d'ailleurs être rapidement complétés<sup>5</sup> ne se sont traduits par le démarrage d'une dynamique de recherche autour de la franc-maçonnerie aux colonies, même s'il y eut tôt des monographies, comme celle de Xavier Yacono sur la franc-maçonnerie en Algérie<sup>6</sup>.

Les raisons de ce rendez-vous manqué doivent à la propension persistante de l'historiographie maçonnique à traiter avant tout de sujets dictés par les représentations mythologiques construites par l'antimaçonnisme<sup>7</sup>. Comme pour d'autres sujets, il a donc

<sup>1</sup> Éric SAUNIER (dir.), *La Franc-maçonnerie dans les colonies. De l'Atlantique à la mer de Chine (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, éditions Hémisphères, 2022.

<sup>2</sup> Outre dans les trois empires coloniaux à l'étude dans ce numéro, la recherche récente témoigne aussi de l'importance du fait maçonnique dans les empires hollandais et espagnol. S'agissant de ce dernier, voir notamment sur les loges espagnoles au Maroc : Valeria AGUIAR BOBET, *La masonería española en Marruecos: un proyecto colonial (1881-1936)*, thèse d'histoire, université Jaume I, Les Canaries, 2020.

<sup>3</sup> Daniel LIGOU, *Essai de répertoire des loges maçonniques françaises des origines à nos jours, La Province, Anciennes colonies françaises. Etranger*, 1966, Publications de la commission d'histoire du GODF ; Alain LE BIHAN, *Loges et chapitres de la Grande Loge et du Grand Orient de France. Loges de province*, Paris, Editions du CTHS, 1967, rééd. 1990.

<sup>4</sup> Jessica HARLAND-JACOBS, *Builders of empire: freemasonry and british imperialism, 1717-1927*, Chapel Hill, University of California North Press, 2007.

<sup>5</sup> Élisabeth ESCALLE et Marielle GOUYON-GUILLAUME, *Francs-maçons des loges françaises Amériques de 1770 à 1850 : contribution à l'étude de la société créole*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1993.

<sup>6</sup> Xavier YACONO, *Un siècle de franc-maçonnerie algérienne, 1785-1884*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1969.

<sup>7</sup> Éric SAUNIER, « Les francs-maçons et la Révolution française : origine, pérennité et déconstruction d'un mythe », dans *La Masonería, mito e historia*, José Léonardo Ruiz, Yvan Pozuelo Andres (dir.), Université de Séville, Centre d'études de la franc-maçonnerie espagnole, 2021, pp. 3-12.

fallu attendre une période récente, la fin des années 2000, pour voir vraiment ouvert ce chantier, les symptômes les plus voyants de son ouverture étant l'intégration du fait maçonnique dans les travaux d'histoire coloniale<sup>8</sup> et la prise en compte de la dimension coloniale dans les ouvrages d'histoire générale sur la franc-maçonnerie<sup>9</sup>.

Toutefois, malgré cette évolution dont on doit se réjouir, il est aisément de constater qu'il est un déséquilibre s'agissant du traitement des espaces coloniaux dans ces travaux récents. C'est cette situation de déséquilibre qui justifie la publication de ce numéro sur « la franc-maçonnerie aux Indes orientales ». On remarque en effet qu'à de rares exceptions<sup>10</sup> c'est l'espace antillais qui concentre les publications sur la franc-maçonnerie coloniale<sup>11</sup>, ce qui est explicable en raison de la place occupée par Saint-Domingue dans l'histoire de la formation puis de la diffusion du Rite écossais ancien et accepté<sup>12</sup>, de l'appétence des chercheurs spécialisés dans les études maçonniques pour le XVIII<sup>e</sup> siècle durant lequel les Antilles représentent les deux tiers des loges dans les colonies françaises, et de l'intégration de l'étude de la sociabilité maçonnique dans les travaux d'*Atlantic studies*<sup>13</sup>. Mais s'il s'explique aisément, ce déséquilibre est dommageable car la franc-maçonnerie aux Indes orientales, si on regarde son histoire sur le temps long, a été un phénomène culturel et social aussi important qu'aux Antilles.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, et même si elle y est moins répandue et si elle n'y émerge que 40 ans après les Antilles dans le contexte de la dynamique provoquée la mise en place du Grand Orient de France en 1773, la sociabilité maçonnique est l'objet d'un vrai engouement aux Indes orientales. Après avoir émergé presque concomitamment dans l'île Bourbon, à Saint-Denis en 1777, avec la fondation de la loge *la Parfaite Harmonie*, puis dans l'île de France où trois officiers de la loge de l'île Bourbon installent en 1778 à Port-Louis *la Triple Espérance*, la franc-maçonnerie est en effet l'objet d'un premier essor, avec l'installation de l'*Heureuse Rencontre* à Saint-Paul en 1779, de *la Triple Union* à Saint-Benoît en 1784 pour Bourbon, de quatre loges entre 1786 et 1792 pour Port-Louis à l'île de France, alors que Pondichéry voit naître rien moins que trois loges avant le déclenchement de la Révolution française. Toutes ces loges ont bien sûr été confrontées aux questions spécifiques qui se posent à la franc-maçonnerie coloniale, notamment à celle de la résolution de la contradiction entre la promotion d'idéaux universalistes et la formalisation de pratiques maçonniques qui étaient empreintes de l'influence de culture esclavagiste en raison de la place occupée par les élites coloniales dans les loges<sup>14</sup>.

<sup>8</sup> Pierre VERMEREN, *La France en terre d'islam. Empire colonial et religions XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Belin, 2016, pp. 179-195

<sup>9</sup> Patrice MORLAT, *La République des Frères - Le Grand Orient de France de 1870 à 1940*, Paris, Perrin, 2019.

<sup>10</sup> Patrice MORLAT, *Orients extrêmes. Les loges coloniales du Grand Orient de France (1870-1940)*, Paris, Les Indes Savantes, 2021.

<sup>11</sup> Voir notamment : Chloé DUFLO, *La franc-maçonnerie en Guadeloupe, miroir d'une société coloniale en tensions (1770-1848)*, Collection « Monde maçonnique », Presses universitaires de Bordeaux, 2021 ; Marieke POLFLIET, « Refuge et sociabilité politique : les francs-maçons domingais aux États-Unis au début du XIX<sup>e</sup> siècle », dans : *Haiti de 1801 à 1840 : de l'indépendance à la Restauration, La Révolution française*, *Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française*, 2019, 16 ; Agnès RENAULT, *De l'île fidèle à l'île rebelle*, Rouen, PURH, 2012 ; « Les francs-maçons français exilés à Cuba au début du XIX<sup>e</sup> siècle », *Chroniques d'Histoire Maçonnique*, « Les francs-maçons et l'exil », n°82, 2018, pp. 6-29.

<sup>12</sup> Sur ce point, voir : Étienne MORIN, *Un homme aux sources de l'éccosmisme*, *Les Essais Ecossais*, Volume 6, Nancy, Kairos, 2018.

<sup>13</sup> Dévrig MOLLES, *Triangle atlantique et triangle latin : l'Amérique latine et le système-monde maçonnique. Éléments pour une histoire des opinions publiques internationales*, Thèse de doctorat d'histoire, université de Strasbourg, 2012.

<sup>14</sup> Sur ce point, voir les travaux de Claude WANQUET, notamment : « Les îles Mascareignes, l'Inde et les Indiens pendant la Révolution française », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 78, n°290, 1<sup>er</sup> trimestre 1991,

Bien implantée dans des colonies qui subissent moins le traumatisme de la Révolution que les colonies antillaises, la franc-maçonnerie aux Indes orientales connaîtra surtout un très vif succès tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, période qui voit d'ailleurs la franc-maçonnerie antillaise décliner<sup>15</sup>. Il se voit en premier dans l'Île Bourbon devenue l'île de La Réunion où est fondée *L'Amitié*, dès le lendemain de l'occupation britannique en 1816. Cette nouvelle loge va montrer une solidité telle qu'elle va réussir à résister à toutes les turpitudes qui ont touché cette île devenue la dernière colonie que possède la France dans l'océan Indien jusqu'à l'interdiction des sociétés secrètes décrétée par le gouvernement de Vichy en août 1940. Mais le XIX<sup>e</sup> siècle touchant à sa fin, la dynamique maçonnique dans cet espace des colonies se déplace de façon spectaculaire de l'île de La Réunion vers Madagascar. À côté de l'Algérie, la « Grande Île » de l'océan Indien où la franc-maçonnerie émerge à la fin des années 1890 va devenir, avec 800 hommes et femmes affiliés au Grand Orient de France, à la Grande Loge de France ou au Droit Humain<sup>16</sup>, le deuxième grand pôle maçonnique des colonies françaises. Elle est en outre un pôle de très grande importance au plan stratégique eu égard à la proximité de l'Inde qui est le point d'appui principal pour la Grande Loge Unie d'Angleterre dans les colonies anglaises<sup>17</sup>. Sur la côte est-africaine de l'océan Indien, en lien avec le glissement de la géographie maçonnique des colonies portugaises vers l'Afrique depuis l'indépendance du Brésil (1822)<sup>18</sup>, le Mozambique, à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, profitant des conséquences de la révolution républicaine du 5 octobre 1910, devient, avec des loges implantées à Lourenço Marques, à Beira, à Quelimane, à Inhambane et à Xai-Xai, un autre haut-lieu d'épanouissement pour la franc-maçonnerie aux Indes coloniales, jusqu'à la loi Cabral qui interdit la franc-maçonnerie au Portugal et dans ses colonies en 1935.

Faire connaître pour les XIX et XX<sup>e</sup> siècles l'originalité, l'évolution et parfois même l'existence d'une franc-maçonnerie coloniale restée peu connue à partir des exemples emblématiques des loges de Bourbon, de Maurice, de Madagascar, d'Inde britannique et du Mozambique, était l'objectif premier de ce numéro. Cela ne l'empêche pas de se situer au cœur des enjeux historiographiques contemporains sur les sociétés coloniales, comme en témoigne le fait que les contributions soulignent plus ou moins directement les difficultés rencontrées par le système colonial à intégrer les élites indigènes dont la captation était l'un des objectifs principaux pour les loges coloniales.

Ce numéro commence ainsi par deux textes sur la franc-maçonnerie à Madagascar, le premier écrit par Jean-Luc Le Bras sur les relations entre la franc-maçonnerie et les Ralaimango père et fils<sup>19</sup>, le second que l'on doit à Alexandre Audard sur la vie maçonnique dans l'enclave portuaire et militaire de Diego-Suarez. Or, l'un et

pp. 29-57 ; « Révolution française et identité réunionnaise » *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 76, n°282-283, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 1989, pp. 35-74. Pour une approche récente : Hervé PERRET, « De l'amour impossible d'un franc-maçon pour une esclave à l'Île Bourbon ou le procès d'un transgresseur », *Dix-huitième Siècle*, n°36, 2004. *Femmes des Lumières*, 2008, pp. 405-433.

<sup>15</sup> Éric SAUNIER, « Las logias del Gran Oriente de Francia en el Caribe Del poderío al declive (1738-1900) », *Estudios de la masonería en América Latina y el Caribe*, (dir.) Mariana Annechini, Yván Pozuelo y Ana María T. Rodríguez (dir.), Tésleo, La Pampa, 2021, pp. 129-151.

<sup>16</sup> Jean-Luc LE BRAS, « Francs-maçons à Madagascar : esquisse d'une approche sociologique (1890-1945) » dans Éric Saunier (dir.), *La Franc-maçonnerie dans les colonies. De l'Atlantique à la mer de Chine (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, éditions Hémisphères, 2022, pp. 147-171.

<sup>17</sup> Simon DESCHAMPS, *Sociabilité maçonnique et pouvoir colonial dans l'Inde britannique (1730-1821)*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, Coll. Le Monde maçonnique, 2019.

<sup>18</sup> Antonio Henrique DE OLIVEIRA MARQUES, *Histoire du Portugal et de son empire colonial*, Paris, Karthala, 1998.

<sup>19</sup> Jean-Luc LE BRAS, *Une loge maçonnique à Dakar, de la colonisation à l'indépendance*, Paris, Dervy-Livres, 2019.

l'autre ont pour point commun de montrer avec prégnance ces difficultés. Maçon à Paris, Jean Ralaimongo ne le fut ainsi jamais à Madagascar. À Diego Suarez, si *L'Action Républicaine* sut se saisir des discours universalistes de la franc-maçonnerie en métropole, ses membres se tinrent éloignés des revendications politiques des malgaches, refusèrent de soutenir la lutte de Ralaimongo et ne parvinrent pas non plus à s'ouvrir aux élites indigènes, contrairement aux loges de Tananarive.

En tournant son regard de Madagascar vers l'île de La Réunion à travers l'étude des rapports des assemblées générales du Grand Orient de France entre 1952 et 1967, Gilles Gauvin présente une situation qui est *in fine* assez proche. En effet, si durant 15 ans la vie des loges de la « vieille colonie » française de l'océan Indien témoigne d'un fort attachement à la culture française et à la mise en œuvre d'une émancipation humaniste, les francs-maçons de La Réunion restent en dehors du combat politique qui opposait départementalistes et défenseurs de l'autonomie ou de l'indépendance. Et la difficulté des loges de Madagascar et de La Réunion à intégrer les élites indigènes, leur mise en retrait par rapport aux questions qui les animent, on les retrouve dans la contribution de Simon Deschamps sur la loge de Bombay *Rising Star of Western India* No. 342 spécifiquement destinée à recruter parmi les « gentilshommes indigènes dont le caractère et la respectabilité sont attestés »<sup>20</sup>. Malgré l'énoncé de ce programme, cette loge, prise en tenailles entre la volonté de ses membres de rester fidèles aux intérêts du pouvoir colonial et une envie d'ouverture grandissante aux populations indiennes, se détourne peu à peu des questions politiques au profit des œuvres philanthropiques. Ces œuvres intéressent aussi prioritairement, même si ces loges coloniales semblent avoir joué un rôle plus important dans l'émergence d'une classe cultivée de métis ayant intégré l'administration coloniale portugaise, les ateliers mozambicains, particulièrement actifs dans le domaine de l'éducation.

Reflet des difficultés et des blocages inhérents à l'intégration des élites indigènes au système colonial, l'étude de la vie des loges maçonniques aux Indes orientales montre cependant aussi la participation active de cette sociabilité à la construction des processus identitaires qui participa au détachement de ces territoires des puissances coloniales. C'est ce qui ressort de la contribution de Brinda Venkaya sur la franc-maçonnerie à l'île Maurice. Remettant en cause l'idée de relations entre les obédiences anglaise et française qui seraient exclusivement faites d'hostilité en raison de la concurrence entre celles-ci sur la scène maçonnique internationale<sup>21</sup>, elle montre en effet que dans l'ancienne île de France où les loges françaises jouèrent un rôle important pour le maintien d'une dynamique maçonnique après le passage de l'île sous domination anglaise en accueillant des francs-maçons britanniques avant la fondation de la *Lodge Faith and Loyalty* en 1816, la franc-maçonnerie devint peu à peu une franc-maçonnerie originale, hybride, de souche européenne mais aussi mauricienne qui, formalisée dans la fondation de la Grande Loge de Maurice au XXI<sup>e</sup> siècle, témoigne de la participation de cette sociabilité à l'histoire de l'éémancipation de cet espace colonial des puissances européennes.

Éric SAUNIER  
(EA HisTeMé 7455,  
MRSH Caen Normandie Université)

---

<sup>20</sup> D. F. WADIA, *History of Lodge Rising Star of Western India No. 342 S. C. Bombay*, British India Press, 1912, p. 4.

<sup>21</sup> Pierre-Yves BEAUREPAIRE, *L'Europe des Francs-maçons XVIII<sup>e</sup> –XXI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Belin, Europe et Histoire, 2002.